



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 9 mars 2022 à 20h
au local de l'ancienne piscine à Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER.

Présents :

Membres : Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Jean-Marc JOSSE, Corinne LAGRAVE, Émeric MIALET, Stéphane NAVAUD, Maria PANNAUD, Julien PELLERIN, Ingrid ROSSIGNOL, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS.

Présidents et représentants de commissions : Éric PANNAUD, Bernard SABOURAUD, Cathleen VIAUD.

Absents excusés : Coraline CHALLET, Jean-Michel FAURE, Yves LEMAITRE, Alban PETITEAUX, Nathalie VIGNERON

Voici l'ordre du jour fixé par le Président :

1. Approbation du CODIR du 12 janvier 2022
2. Compétition PSP Nautilus du 13 mars 2022
3. Rencontre apnée X'eau du 24 mars 2022
4. Challenge François Ier 2022
5. Sortie cadres et sortie club Hendaye avril 2022
6. Accès fosse Nautilus pour formations N1 et N2
7. Créneaux Civaux bouteille 2023
8. Été actif 2022
9. Week-end jeunes 11-12/06/22
10. Questions diverses

Le président informe de la validation à la formation NITROX élémentaire pour Jérémy MARTINEZ, François NADAL et Alban PETITEAUX.

1) Approbation du CODIR du 12 janvier 2022

Le PV a été diffusé par mail pour approbation, aucune rectification n'a été demandée.

2) Compétition PSP Nautilus du 13 mars 2022

Les créneaux réservés à l'X'eau pour la pratique de la PSP rencontrent un intérêt modéré des licenciés. Le CODEP a organisé une soirée au NAUTILIS le 12 février, et seulement cinq représentants du club dont deux jeunes se sont déplacés. Une mise à jour des certificats médicaux pour la pratique de cette discipline et l'obligation du pass sanitaire contraignent

davantage la participation des intéressés. A ce jour, Ingrid ROSSIGNOL et Pascal CHARLIER sont inscrits à la compétition du 13 mars.

3) Rencontre apnée X'eau du 24 mars 2022

La rencontre a fait l'objet de demande d'information de la part du GESMA et de la BA. L'organisation débute à 20h pour l'enregistrement des inscriptions. Pour les besoins logistiques et sécuritaires, il faudra deux personnes à chaque bord, des chronométreurs et des chronomètres. Le CODEP sera sollicité pour le prêt de matériel et un mail sera envoyé aux licenciés pour le bénévolat.

Maria PANNAUD, Corinne THOMAS et Cathleen VIAUD se chargent des inscriptions à l'entrée, de la collecte des résultats et de son affichage.

Selon le nombre de participants, des équipes de trois seront formées sur trois épreuves :

- Relais brasse de 6 * 25m
 - Dynamique palme en trinôme
 - 25m lent en trinôme
- Règles à établir : pas de lest, pas de bulle, pas de remontée avant les 25m, toujours en mouvement...

En fonction du temps restant, une épreuve supplémentaire individuelle de 10 * 25m est prévue.

La restauration clôturant la rencontre pose la problématique du lieu à choisir : soit dans l'ancien snack de la piscine contraignant la présence de personnel pour fermeture du local, soit faire le déplacement au local technique, ce qui diminuerait le nombre de participant. Ingrid ROSSIGNOL se charge de l'approvisionnement de la restauration et une aide financière sera demandée au CODEP.

Autres points :

- prévoir un nombre de vestiaire suffisant, en faire la demande officielle.
- installation de l'oriflamme du Grand Cognac à récupérer et restituer. JM JOSSE est missionné.

4) Challenge François Ier 2022

La Rencontre NAP dans la Charente du 15 mai prochain n'a pas fait l'objet de demande de la part du CODEP. Éric PANNAUD en charge de l'organisation a fait les courriers nécessaires. Il faut déterminer les besoins humains et matériel, sans connaître d'avance le nombre d'inscrits. Une demande de subvention spécifique sera déposée au Grand Cognac, ainsi qu'une demande de mise à disposition gracieuse de Tivoli et bateaux.

Le résultat comptable déficitaire des années précédentes incite à une augmentation tarifaire à 12€ pour les inscrits et participants et à déterminer pour les bénévoles.

Éric PANNAUD distribue les demandes de lots, récompensant les participants. Une réunion préparatoire est fixée au 03 mai à 19h à la piscine X'EAU.

5) Sorties Hendaye avril 2022

Sortie cadres ACERS, 10 cadres inscrits dès le vendredi, et un onzième et une douzième le samedi.

Prévoir l'organisation des plongées du samedi, le travail le samedi soir et la plongée technique le dimanche.

Une séance nage avec palme se fera selon les conditions météo et de la mer.

Sortie club : une trentaine d'inscription à ce jour conditionne la nécessité d'un deuxième bateau.

Point sur l'agenda :

8 avril : soirée initiateur interclub au NAUTILIS 20h15

1^{er} mai : Apnée N4 à St lin

07-08 mai : Pascal CHARLIER et Christian COUSSEAU formation N4 à Hendaye
Il reste des places disponibles pour les N3 en formation (Denis, Laurent et Stéphane Navaud encadrés par Stéphane Magnan)

2 juillet : examen initiateur à Cognac (18 inscrits, prévoir formation RIFAP) les locaux sont réservés à la mairie.

6) Fosse NAUTILIS

Suite au changement de direction, une convention avec mention nominative des participants et réservation de date est demandée. Pascal va négocier en direct avec la directrice.

7) Créneaux Civaux bouteille 2023

05 février 2023 de 10 à 11 h et 14 à 15 h

04 mars 2023 de 12 à 13h et 16 à 17h

16 avril 2023 de 11 à 12h et 15 à 16h

8) Été actif 2022

La convention a été signée avec le Grand Cognac. Les piscines de Jarnac et X'EAU sont retenues. Les dates ne sont pas définies à ce jour.

9) Week-end jeunes 11-12/06/22

Cinq inscriptions dont 2 cadres et 2 jeunes de plus de 16 ans sur liste d'attente

10) Questions diverses

- RIFAP : recyclage des formateurs et déterminer deux dates de session
- Sortie St Mandrier sur mer : 15 plongeurs et 4 accompagnants, des places sont disponibles, un mail sera renvoyé
- Carte X'EAU : en vue d'une réactivation des cartes, il sera demandé leur restitution à l'entrée de la piscine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Signature du Président
Pascal CHARLIER



et de la secrétaire
Corinne LAGRAVE

